



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE TARGON

Enquête Publique sur le projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n° 25-083 en date du 19 août 2025, le Maire de TARGON a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme.

A cet effet, **Madame Françoise BAZALGETTE-MOIROT** a été désignée Commissaire Enquêtrice titulaire et **Madame Virginie BELLIARD-SENS**, en qualité de Commissaire Enquêtrice suppléante par le Tribunal Administratif de Bordeaux

L'enquête se déroulera à la mairie de TARGON à compter du **lundi 15 septembre 2025 à 8h30** jusqu'au **vendredi 17 octobre 2025 à 18heures inclus**, pendant **33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture**.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, et faire des observations sur le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme qui pourront être consignées sur le registre papier d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêtrice à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique à savoir à la Mairie de Targon, 2 rue de la mairie 33760 TARGON ou par courriel à l'attention du Commissaire enquêtrice à : enquetepublique@mairie-targon.fr

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune et sur un poste informatique mise à disposition à la Mairie.

La commissaire enquêtrice recevra en mairie les :

- * **lundi 15 septembre 2025 de 15 heures à 18 heures ;**
- * **lundi 29 septembre 2025 de 15 heures à 18 heures ;**
- * **vendredi 17 octobre 2025 de 15 heures à 18 heures**

A l'issue de l'enquête, la commissaire enquêtrice rédige son rapport et ses conclusions motivées dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête.

La copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- A la mairie de Targon 2 rue de la mairie 33760 durant les heures d'ouverture au public
- Sur le site internet de la commune de Targon : www.mairie-targon.fr

Au terme de l'enquête, le projet de modification n° 3 du Plu de Targon éventuellement modifié au vu du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice donne lieu à une décision d'approbation par délibération du Conseil Municipal de Targon.

Le Maire
Frédéric MAULUN